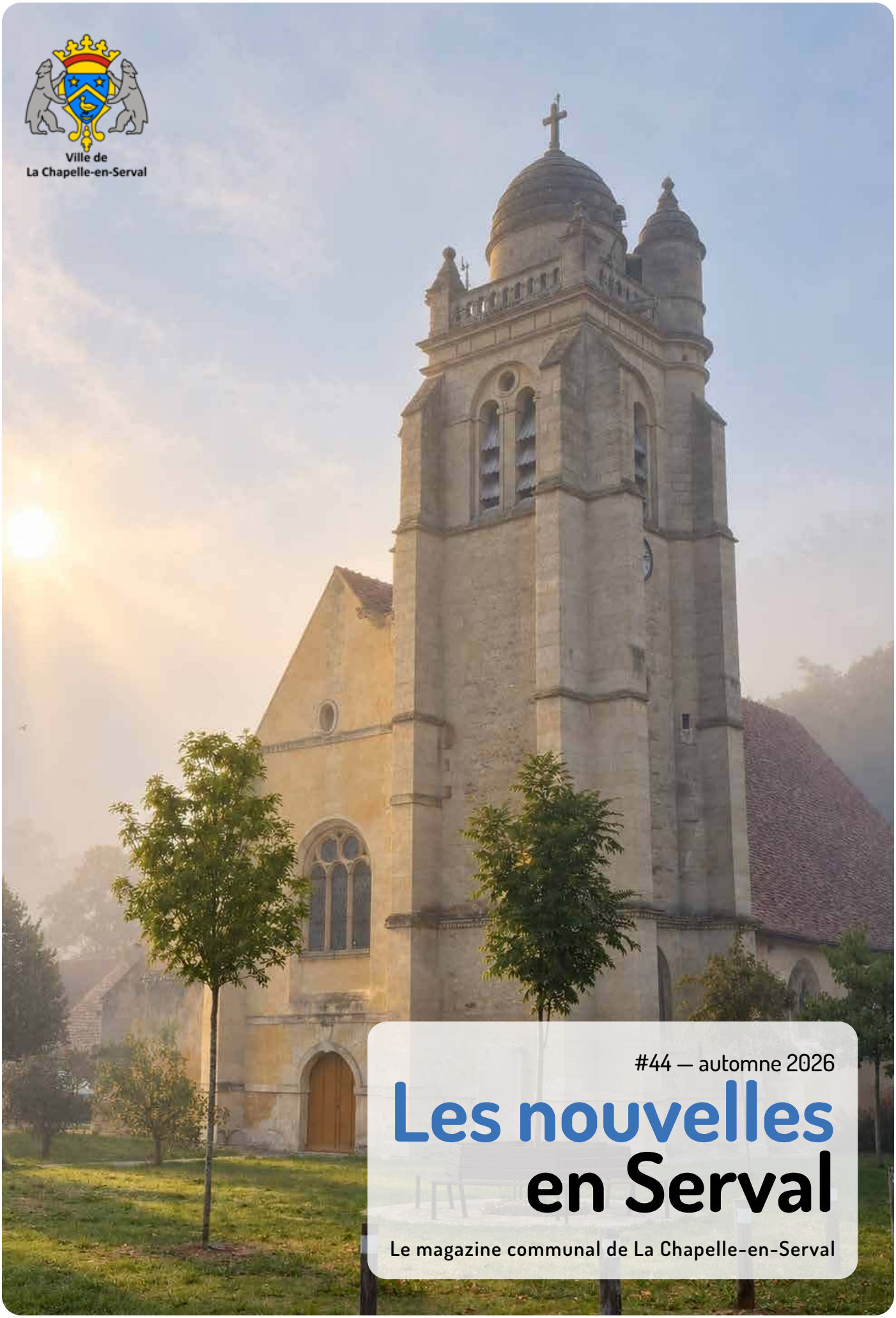
Ville de
La Chapelle-en-Serval



#44 — automne 2026

Les nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval



Le mot du Maire

Chères Capelloises, chers Capellois,

J'espère que les mois de juillet et d'août vous ont permis de profiter d'un peu de repos, de partager de bons moments en famille ou entre amis et de recharger les batteries.

Pour nous, la rentrée, c'est le retour des activités et des rendez-vous qui font vivre notre commune. Parmi eux, le Forum des Associations d'Orry-la-Ville et de La Chapelle-en-Serval, que nous avons eu grand plaisir à accueillir à la salle Fernand Halphen.

Nous avons été particulièrement heureux de voir autant d'associations et de visiteurs réunis à cette occasion. Cela témoigne une nouvelle fois de la richesse de notre tissu associatif et de l'engagement de tous ceux qui le font vivre. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication tout au long de l'année.

Autre bonne nouvelle pour notre commune : nous aurons le grand plaisir d'accueillir de nouveaux médecins au sein de la Maison Médicale dès le mois d'octobre. Leur arrivée vient renforcer l'offre de soins de proximité et répond à une attente importante pour les habitants. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet dans les pages de ce journal.

Nous nous réjouissons d'avoir reçu début août les résultats du commissaire enquêteur au sujet de la déviation. Chacun a pu s'exprimer avec force et conviction. La conclusion reste favorable à ce projet dont vous trouverez ci dessous un extrait.

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro, qui revient sur les événements des derniers mois, présente ceux à venir et vous informe sur les actualités de la commune, les projets réalisés et les actions menées au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année scolaire et une bonne lecture de ce nouveau journal municipal !

Très chaleureusement,

Votre maire, Daniel Dray

DÉVIATION

Extrait de la conclusion générale du commissaire enquêteur :

La RD 1017 supporte une trafic considérable qui génère un impact important sur l'environnement, la qualité de la vie, la sécurité et la santé.

La déviation proposée apparaît donc nécessaire. Les impacts environnementaux ont fait l'objet d'une démarche (Eviter, Réduire, Compenser) jugée pertinente par l'Autorité Environnementalle. La pertinence de cette déviation devra néanmoins être réévaluée par la remise à jour des études de trafic et des études acoustiques.
Le commissaire enquêteur émet un avis **FAVORABLE** au projet de la déviation.
En parallèle, il propose de faire le nécessaire pour étudier la gratuité de l'autoroute A1 jusqu'à Senlis

Retrouvez le rapport sur www.oise.gouv.fr

Sommaire

Services permanents	3
Vie communale	5
Solidarité	6
Nouveau dans la commune	7
Travaux et projets	8
Festivités d'hier	11
Festivités de demain	12
Écoles et jeunesse	14
Associations	18
Conseils municipaux	20
Des initiatives à l'honneur	22
Expression des groupes du Conseil Municipal	24
Hommage	25
Portrait	26
Conseil départemental	27
Parc Naturel Régional	27
Programme des évènements	28

Directeur de publication : Daniel Dray — Maire
Rédacteur en chef : Daniel Dray
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval
Tiré à 1500 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Services permanents

Passage de la balayeuse des voiries

Afin de faciliter son travail, nous vous demandons de laisser les voies et les caniveaux dégagés :

- jeudi 5 novembre 2026 (désherbage)
- jeudi 19 novembre 2026
- jeudi 10 décembre 2026

Permanences juridiques

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le Barreau des avocats de Senlis le 2e vendredi de chaque mois (sauf juillet – août) de 15h à 17h en mairie.

Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Rendez-vous au 03 44 54 60 29 ou à mairie@lces.fr.

France Rénov' : rénovation énergétique

Recevez des conseils impartiaux par ce service public d'aide à la rénovation de l'habitat. Sur rendez-vous uniquement.

CCAC : 7 rue Guilleminot à Chantilly le 2e et 4e mardi de chaque mois de 14h à 17h et le 1er mercredi de chaque mois (sauf août) de 9h à 12h

Pas de permanence itinérante en juillet et en août

- mercredi 4 novembre - Lamorlaye
- mercredi 2 décembre - La Chapelle-en-Serval

Rendez-vous auprès de l'ADIL de l'Oise sur adil60.rdv.date

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Mis en place en mai 2023 par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) a trouvé sa place au cœur de la commune.

Ce dispositif itinérant offre un espace chaleureux et bienveillant où de jeunes enfants de moins de six ans, accompagnés de leurs parents ou de membres de leur famille, peuvent venir partager un moment convivial en toute simplicité.

Sans inscription et totalement libre d'accès, le LAEP propose des espaces de jeux adaptés, pensés pour favoriser l'exploration, la créativité et l'éveil des tout-petits. C'est également un lieu d'échanges, d'écoute et de rencontre pour les parents, dans un cadre bienveillant animé par des professionnels ou bénévoles.

La prochaine rencontre se tiendra, de 9h30 à 12h30 , le :

- 14 novembre

Poussez la porte du LAEP avec vos enfants, au centre de loisirs de l'école des Dimerons - 331 rue des Dimerons !

Repair Café

- 7 novembre de 14h à 18h, Espace Bouteiller - Chantilly

Naissance/Décès/Mariage

Naissances :

Maélie Marolany Bill, née le 15/08/26 à Senlis
Kingsley Duval, né le 2/09/26 à Senlis

Mariage :

Duran Talat et Dinçer Seda, le 29/07/26

Décès :

Halphen Arthur, le 25/06/26 à La Chapelle-en-Serval
Perreaut Colette, le 11/07/26 à Creil
Cornet Adrienne, le 12/08/26 à Chantilly
Feval Luc, le 25/08/26 à Noisy-le-Sec

INVITATION

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Le maire et l'ensemble de l'équipe municipale ont le plaisir d'inviter les Capelloises et les Capellois à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se tiendra **le dimanche 17 janvier 2027 à 17h,** à la salle Fernand Halphen.

Ce rendez-vous annuel sera l'occasion de dresser un bilan des actions menées au cours de l'année 2026, de présenter les projets qui façonneront l'année 2027 et de partager un moment d'échange avec les habitants.

À l'issue de la cérémonie, chacun sera invité à prolonger ce moment de convivialité autour du verre de l'amitié et de la traditionnelle galette des rois.

Afin de faciliter l'organisation de cette rencontre, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence en précisant le nombre de participants à l'adresse suivante : invitations@lces.fr.

VOS ÉLUS



Daniel Dray
Maire



Patrick SOLER
1er adjoint
Travaux, patrimoine et cadre de vie



Marion LE MAUX
2e adjointe
Enfance, vie citoyenne et urbanisme
Conseillère communautaire



Dominique HERENT
3e adjoint
Sécurité, prévention et tranquillité publique



Myriam BOIS
4e adjointe
Vie associative, animation locale et cohésion sociale



Samuel DELAPLACE
Conseiller municipal délégué
Communication, Relations publiques et Commerces



Lionel LAFAGE
Conseiller municipal délégué
Finances et ressources



Étienne BRICHE
Conseiller municipal délégué
Voiries / espaces verts



Didier SIMONNET
Conseiller municipal délégué
Bâtiments municipaux et travaux



Laurène BETHOUART
Conseillère municipale déléguée
Urbanisme et Foncier



Laurence MOREAU HENNION
Conseillère municipale déléguée
Festivités et cérémonies



Jean-Luc DECAUDIN
Conseiller municipal



Dominique FACUNDO
Conseiller municipal et communautaire



Christine LETERMELIER
Conseillère municipale



Aurore RODRIGUES CARNEIRO
Conseillère municipale



Nathalie LEMAIRE-COLE
Conseillère municipale



Véronique SOQUEIRO
Conseillère municipale



Yannick COMEL
Conseiller municipal



Elisabeth FUDALEJ
Conseillère municipale



Muriel JAUNEAU
Conseillère municipale
Cœur Capellois



Eric TOURE
Conseiller municipal
Cœur Capellois



Emilie LEFEVRE CHERON
Conseillère municipale
Cœur Capellois



Hervé PAULY
Conseiller municipal
Union Capelloise

Ville de
La Chapelle-en-Serval

Deux nouveaux porte-drapeaux Capellois : Yannick Comel et Louis Ladier-Le Maux

Début juillet, la commune de La Chapelle-en-Serval a accueilli en mairie Louis Ladier-Le Maux et Yannick Comel, à l'occasion d'une formation organisée en collaboration avec l'Union Nationale des Combattants (UNC) d'Orry-la-Ville.

Ils ont ainsi pu découvrir les bases essentielles du rôle de porte-drapeau : le port du drapeau, les différentes positions, les déplacements et les règles à respecter lors des cérémonies officielles.

Au-delà de ces aspects pratiques, devenir porte-drapeau représente un engagement important. C'est participer aux cérémonies qui rendent hommage à celles et ceux qui ont combattu et donné leur vie pour la France, mais aussi contribuer à faire vivre et transmettre le devoir de mémoire aux générations futures.

Louis et Yannick participeront désormais aux différentes cérémonies commémoratives organisées par la commune, aux côtés des élus, des anciens combattants et des habitants.

La municipalité les félicite pour leur engagement et leur souhaite beaucoup de réussite dans ce nouveau rôle, placé sous le signe du respect, de la transmission et de la citoyenneté.

La commune adresse également ses remerciements à Alexandre Texier, de l'UNC d'Orry-la-Ville pour sa présence, son investissement et pour avoir assuré la formation de nos deux nouveaux porte-drapeaux.



Cérémonie du 14 juillet 2026



Le 14 juillet dernier, la commune de La Chapelle-en-Serval s'est réunie pour célébrer la Fête nationale, en présence de Madame Corry Neau, conseillère départementale, de Monsieur le Maire Daniel Dray, des élus et de nombreux habitants.

Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à l'histoire de notre pays et de rappeler notre attachement aux valeurs de la République.

La municipalité remercie chaleureusement les sapeurs-pompiers de La Chapelle-en-Serval, les gendarmes ainsi que l'ensemble des porte-drapeaux pour leur présence et leur engagement lors de ce moment solennel.

Cette commémoration a également revêtu une importance particulière avec la participation de nos deux porte-drapeaux, qui ont pris part pour la première fois à une cérémonie officielle de la commune. Leur présence vient ainsi perpétuer le devoir de mémoire et la transmission de notre histoire aux générations futures.

INVITATION

Nous retrouverons nos portes-drapeaux
à la cérémonie du 11 novembre qui marque
l'armistice de la grande guerre de 1918.

Les Capellois sont invités à nous rejoindre
à la Roseraie à 11h15 pour le départ du défilé
vers le monument aux morts,
suivi de la cérémonie et d'un verre de l'amitié.

Solidarité

L'Aide à Domicile en Milieu Rural «ADMR» : accompagne les habitants au quotidien

Parce que chacun souhaite pouvoir vivre chez soi le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Chapelle-en-Serval soutient les acteurs qui œuvrent au quotidien auprès des personnes les plus fragiles.

Dans cet esprit les membres du CCAS ont récemment rencontré les représentants de l'ADMR, association reconnue d'utilité publique dont l'antenne d'Orry-la-Ville intervient également sur notre commune.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les nombreuses missions assurées par l'association. Grâce à l'engagement de ses professionnels et de ses bénévoles, l'ADMR accompagne avec écoute, bienveillance et professionnalisme les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou encore celles confrontées à des difficultés de santé.

Un objectif simple : favoriser le maintien à domicile, préserver l'autonomie, améliorer la qualité de vie des bénéficiaires en apportant un soutien à leurs proches.

Consciente de l'importance de cette mission, le CCAS, apporte son soutien à l'association. En 2026, une subvention de fonctionnement de 450 € lui a ainsi été attribuée afin de contribuer à la poursuite de ses actions sur notre territoire.

En complément de ses services d'aide à domicile, l'ADMR organise régulièrement des ateliers de prévention et de bien-être destinés aux seniors.

Au programme :

> Sophrologie pour favoriser la détente et mieux gérer le stress ;
> Gymnastique douce pour entretenir sa mobilité et son équilibre ;
> Socio-esthétisme pour prendre soin de soi et renforcer l'estime de soi.

Ces ateliers, proposés sur Plailly, Gouvieux, Coye-la-Forêt, Vineuil-st-Firmin, Chamant, Senlis, Creil et Crepy-en-Valois, sont des moments conviviaux qui permettent également de rompre l'isolement et de favoriser les échanges entre participants.

Envie d'en savoir plus ?

Site internet : https://www.fede60.admr.org/
Tél. : 03 44 21 10 70

Répit Handicap : Les aidants aussi ont besoin d'être accompagnés



Accompagner au quotidien un proche en situation de handicap demande du temps, de l'énergie et un engagement de chaque instant. Parce qu'il est essentiel que les aidants puissent eux aussi bénéficier d'un soutien, les Plateformes de Répit Handicap de l'Oise proposent un accompagnement gratuit, personnalisé et adapté à chaque situation.

Elles s'adressent aux proches aidants de personnes en situation de handicap, quels que soient leur âge et la nature de l'handicap. Elles leurs offrent un espace d'écoute, de conseils et d'accompagnement afin de les soutenir au quotidien. Après un premier contact, une rencontre permet d'identifier les besoins de l'aidant et de construire ensemble des solutions adaptées.

Les aidants peuvent ainsi bénéficier :

> d'un accueil et d'une écoute personnalisés ;
> d'un soutien psychologique si nécessaire ;
> d'activités collectives le bien-être ;
> de formations pour mieux accompagner leur proche
> d'un accompagnement dans l'accès aux loisirs et aux vacances ;
> de solutions de répit permettant de souffler ponctuellement grâce à des professionnels formés.

Les plateformes s'appuient sur une équipe pluridisciplinaire composée notamment d'une coordinatrice, d'un assistant au parcours de vie, d'une psychologue, d'un éducateur et d'une secrétaire. La plupart des accompagnements sont gratuits et financés par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Ce dispositif constitue une ressource précieuse pour rompre l'isolement, obtenir des conseils et trouver des solutions adaptées à leur quotidien.

Renseignements :Plateforme Répit Handicap Sud Oise

03 64 60 00 06

plateforme.repit.creil@nouvelleforge.com

Nouveau dans la commune

La poste : changement d'horaires

À partir du 13 octobre 2026, le bureau de La Poste adapte ses horaires d'ouverture.

> Ouverture du mardi au vendredi l'après-midi de 14h à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

SICTEUB : Prendre rdv en ligne

Le SICTEUB met à votre disposition un formulaire de prise de rendez-vous en ligne pour les contrôles d'assainissement, afin de faciliter vos démarches.

Cette nouvelle procédure vous permet de :

> gagner du temps ;
> recevoir une confirmation immédiate de votre demande ;
> limiter les erreurs de saisie pour un traitement plus rapide et plus efficace.

Nous vous invitons à privilégier cette démarche, simple, rapide et accessible à tout moment.

Le formulaire de prise de rendez-vous est disponible sur le site du SICTEUB : https://www.sicteub.org/

Bienvenue à nos nouveaux médecins !

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons l'arrivée de nouveaux médecins libéraux et salariés au sein de notre maison médicale et de notre centre public de santé du Servois.

Le docteur Stéphanie Ladouceur, médecin généraliste ouvrira sa porte au public dès le 9 novembre. Prise de rendez vous via son site internet : https://www.docteurladouceur.fr/ ou au 03 65 96 10 76

Justine Morvillier, orthoptiste, est ouverte au public depuis octobre dernier. Prise de RDV via Doctolib : https://www.doctolib.fr/orthoptiste/la-chapelle-en-serval/justine-morvillier

Les docteurs Frain et Djoumoi quant à eux rejoignent le centre public de santé et prennent respectivement leurs fonctions le 2 et 24 novembre 2026.

Ces nouvelles arrivées constituent une excellente nouvelle pour notre commune et viennent conforter l'offre de santé de proximité proposée aux Capelloises et aux Capellois, ainsi qu'aux habitants des communes avoisinantes. L'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour poursuivre ses efforts et contribuer à améliorer l'accès aux soins pour tous.



Leroy.e services

Eric Leroy vous propose ses services pour vos travaux de rénovation, d'aménagement et d'entretien : peinture, carrelage, petits travaux de plomberie et d'électricité, montage, réparations diverses, entretien extérieur et petits travaux du quotidien.

Artisan local habitant la commune, il intervient à La Chapelle-en-Serval et les communes environnantes.

Travail sérieux et soigné. Devis gratuit et sans engagement.

N'hésitez pas à le contacter pour échanger sur votre projet :

06 49 19 15 22 / erleroy@outlook.fr

L'église Sainte-Trinité : un patrimoine entretenu et préservé



Début septembre, d'importants travaux d'entretien ont été réalisés sur l'église Sainte-Trinité, notamment au niveau de la toiture et des contreforts de l'édifice.

Réalisés avec le concours de la société KARAPASS, ces travaux ont représenté un investissement de 17 000 € pour la commune.

À travers cet investissement, la municipalité a souhaité poursuivre son engagement en faveur de la préservation et de l'entretien du patrimoine communal et permettre aux générations futures de continuer à bénéficier de ce patrimoine qui fait partie de l'histoire et de l'identité de notre commune.

Un avenir pour nos espaces arborés

Ces derniers mois, la commune a engagé plusieurs travaux de mise en sécurité et d'entretien de son patrimoine arboré notamment au Bois de l'Épine.

Fin juin, la société Olivar, entreprise de bûcheronnage et d'élagage est intervenue pour abattre et dessoucher 55 acacias, tous malheureusement morts et secs sur pied. Les autres essences présentes, notamment les merisiers, marronniers et frênes, ont été conservées.

Début septembre, une deuxième tranche a permis d'extraire 77 anciennes souches, restées en terre depuis des abattages réalisés il y a plus d'une douzaine d'années. Toutes ont été évacuées pour être broyées en plaquettes de bois destinées notamment à alimenter de grandes chaufferies, comme celles de gros complexes tels que l'aéroport de Roissy.

Le terrain a ensuite été nivelé, malgré la présence de nombreux gros cailloux qui ont rendu cette opération plus délicate.

La suite consistera à replanter de jeunes arbres, créer un chemin de promenade en stabilisé avec des bancs.

D'autres interventions de sécurité ont également été nécessaires : deux arbres ont été abattus le long de la D1017, côté mur du lieu-dit de «l'Hippodrome ».

Enfin, place Dauphine, un orme a dû être abattu après avoir été fortement attaqué par des larves qui l'avaient décimé en quelques mois. Son abattage était devenu indispensable pour garantir la sécurité des riverains et des passants.

Des interventions parfois nécessaires, mais surtout un patrimoine arboré que nous souhaitons continuer à entretenir, renouveler et valoriser au bénéfice de tous.



Impasse de la Jonquière : une amélioration notable !

Après plusieurs semaines de travaux, le réaménagement de l'Impasse de la Jonquière est désormais achevé !

Cette opération, pour un budget de plus de 69 000 € TTC, s'inscrit dans la volonté de poursuivre l'amélioration, la modernisation et l'entretien des espaces publics de la commune.



Elle avait pour objectifs d'améliorer nettement la qualité de la raquette de retournement et des trottoirs, ainsi que de rendre le stationnement plus lisible, avec un revêtement permettant une meilleure absorption et évacuation des eaux de pluie.

Ces travaux marquent également le début de la réhabilitation du quartier de l'ancienne mairie, où tout devra être repensé : les stationnements, l'éclairage, la voirie, les trottoirs et, naturellement, les plantations.



Un grand merci à nos services techniques !

Durant l'été, les agents des services techniques ont œuvré à l'entretien et à l'amélioration des espaces publics de la commune.

Ils ont notamment réalisé la remise en peinture des marquages au sol : places de stationnement, passages piétons, lignes de chaussée...

Des interventions essentielles pour améliorer la sécurité de tous et préserver la qualité de notre cadre de vie.



Éclairage public : passage entièrement en LED

La commune poursuit son engagement en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques et de la transition écologique avec le lancement de la quatrième et dernière tranche de renouvellement de l'éclairage public en LED.

Les travaux se dérouleront du 2 novembre au 18 décembre 2026 et seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE, sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60).

Cette ultime phase concerne les secteurs suivants :

- rue de la Mairie ;
- rue des Framboises ;
- impasse des Faons ;
- rue du Stade ;
- impasse des Cerisiers ;
- quartier du Pic Mar / Pic Cendré ;
- rue du Pont Saint-Jean.

Au total, 135 à 140 luminaires seront remplacés ou équipés de technologies LED, permettant de réduire significativement la consommation d'électricité tout en améliorant la qualité de l'éclairage et en diminuant les coûts d'entretien.

Le coût prévisionnel de cette quatrième tranche s'élève à 147 800 € HT. Ce projet bénéficie du soutien financier de plusieurs partenaires :

- 48 600 € du Conseil Départemental de l'Oise ;
- 31 178 € du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60).

Après récupération de la TVA, le reste à charge prévisionnel pour la commune est estimé à 44 900 €.

Un programme achevé après quatre années d'investissement.

Engagée depuis 2022, cette opération s'achève en 2026 avec le renouvellement de l'ensemble du parc d'éclairage public communal et la mise en conformité de l'ensemble de nos armoires.

Au total, ce programme représente un investissement global de 375 000 € HT, financé avec le soutien de plusieurs partenaires :

- 94 400 € apportés par le Conseil Départemental de l'Oise ;
- 93 700 € par le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) ;
- 33 500 € au titre du Fonds Vert de l'État.

Le coût final restant à la charge de la commune s'élève à 153 400 €.

Grâce à ce programme, la commune dispose désormais d'un parc d'éclairage entièrement équipé en LED, plus économe en énergie, plus performant et plus respectueux de l'environnement.

Cet investissement contribue durablement à la réduction des consommations électriques tout en maintenant un éclairage public de qualité au service des habitants. Quand les travaux seront terminés, cette économie de consommation va nous permettent de modifier les heures d'extinction en prolongeant l'éclairage public jusqu'à 23h30.

Gymnase municipal : **remise en beauté**

Pendant la période estivale, les agents des services techniques municipaux ont mis à profit la fermeture des installations pour redonner un véritable coup de jeune aux vestiaires et aux sanitaires du gymnase.



Les 4 vestiaires ainsi que 2 blocs sanitaires ont été enduits d'une toile de verre et repeints. Grâce à leur savoir-faire et à leur investissement, les agents municipaux ont considérablement amélioré le confort et l'aspect de ces locaux, désormais plus accueillants pour l'ensemble des utilisateurs du gymnase.



La Municipalité tient à saluer le travail des services techniques, dont l'engagement quotidien permet d'améliorer durablement le patrimoine communal tout en maîtrisant les coûts.

Si cette opération marque une étape importante dans l'embellissement de l'équipement, un défi restera néanmoins à relever dans les prochaines années: malgré une importante révision réalisée dans le cadre des travaux de réhabilitation, la toiture présente encore des infiltrations lors des épisodes de fortes pluies, de plus en plus fréquents. Cette situation nécessitera vraisemblement un renouvellement complet de la toiture, ce qui sera très couteux compte tenu d'ardoises en amiante, qu'il conviendra d'évacuer en filière spécialisée. L'étude des différentes hypothèses de remplacement de cette toiture est imminente.

L'été a également permis :

> d'installer 6 caméras intérieures de vidéoprotection dans l'enceinte pour préserver les personnes et les lieux des intrusions non autorisées et des dégradations trop régulières dans l'enceinte. C'est un investissement de 5 645 € entièrement financé par la commune.
> d'accroître la signalétique horizontale et verticale du stationnement et cheminement des personnes à mobilité réduite : 3 places sont désormais parfaitement visibles.



La serre historique du parc de la mairie retrouve tout son éclat



Après plusieurs années de travaux, la restauration de la serre historique du parc de la mairie est désormais achevée. Ce chantier de sauvegarde du patrimoine communal n'aura pas été un long fleuve tranquille, mais il aboutit aujourd'hui à la renaissance d'un élément emblématique du parc.



La conduite de cette opération a nécessité une grande persévérance de l'ensemble des intervenants. La commune tient à saluer le travail du cabinet GP Architectes, installé à La Chapelle-en-Serval, qui a assuré la maîtrise d'œuvre et le suivi du chantier avec rigueur tout au long de cette restauration.

Nos remerciements s'adressent également à l'entreprise Serrurerie Dehu, chargée des travaux de ferronnerie et de vitrerie. Mobilisée de la fin de l'année 2023 jusqu'en septembre 2026, elle a permis de redonner à la serre son caractère d'origine, dans le respect de son architecture historique.

Le montant total des travaux s'élève à 175 400 € HT. Cette opération a bénéficié du soutien financier important de plusieurs partenaires :

> Parc naturel régional Oise - Pays de France : 52 800€
> Conseil Départemental de l'Oise : 24 110 €

Le reste à charge pour la commune est de près de 99 000 €, et participe pleinement à la mise en valeur du parc de la mairie. Les services techniques vont, à la bonne saison, préparer et cultiver les végétaux qui viendront ensuite fleurir et embellir différents espaces de la commune.



Festivités d'hier

Forum des associations : **une belle journée pour nos associations !**

Samedi 5 septembre 2026, le traditionnel Forum des associations de La Chapelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville s'est déroulé à la salle des fêtes Fernand Halphen.

De nombreuses associations étaient au rendez-vous pour présenter leurs activités et faire découvrir leur dynamisme aux habitants. Les visiteurs, venus nombreux tout au long de la journée, ont ainsi pu échanger avec les bénévoles, découvrir de nouvelles activités et s'informer sur les nombreuses possibilités proposées pour cette nouvelle saison.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, cette journée a une nouvelle fois mis à l'honneur la richesse et la diversité du tissu associatif local, qui contribue pleinement à l'animation de nos communes et au lien entre les habitants.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des associations, des bénévoles et toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de ce rendez-vous.



Nous souhaitons à toutes les associations, à leurs bénévoles et à leurs adhérents une très belle saison associative 2026-2027, riche en projets, en rencontres, en partage et en réussite !

La traditionnelle brocante de septembre

Ce dimanche 6 septembre, la traditionnelle brocante de septembre s'est tenue dans notre commune.

Dès les premières heures de la matinée, plus de 80 exposants ont pris place. À cette occasion, la municipalité a eu le plaisir de leur offrir un petit-déjeuner composé d'une boisson chaude et de viennoiseries, de quoi commencer cette belle journée dans la bonne humeur.



Tout au long de la journée, de nombreux visiteurs sont venus chiner, flâner entre les stands et, pour certains, dénicher la perle rare. Deux food-trucks étaient également présents tout au long de la journée afin de proposer aux exposants et aux visiteurs de quoi se restaurer.

Cette manifestation n'aurait pas été possible sans l'implication de toutes celles et ceux qui ont contribué à son organisation et à son bon déroulement. Un grand merci aux bénévoles, aux agents communaux et aux élus pour leur disponibilité, leur énergie et leur engagement.

Grâce à vous tous, cette édition de la brocante a une nouvelle fois été un beau moment de partage, de rencontres et de convivialité.

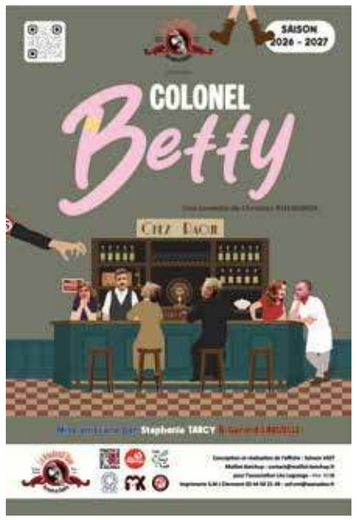
Rendez-vous l'année prochaine !

Festivités de demain

11 novembre : Commémoration



Théâtre : COLONEL BETTY



Comédie en 4 actes de Christian Rossignol

Mise en Scène de Stéphanie Tarcy & Gérard Laruelle

Synopsis

Qui est réellement ce mystérieux Colonel BETTY ?

C'est la question qui accompagne le public tout au long de la pièce, tandis que le Colonel Betty s'amuse des déboires de RAOUL, entraîné malgré lui dans le tumulte de la Seconde Guerre mondiale et qu'il doit faire face à son rival d'enfance RATIN devenu chef de la Gestapo locale, protéger ses deux filles et se soustraire aux avances de CLEMENCE, épouse de RATIN, ninphomane compulsive, il faut aussi qu'il cache un parachutiste anglais en mission et gère les clients excentriques de son petit bistro sans oublier FIRMIN mitron bègue, simplet et éperdument amoureux de Odille l'une des filles de RAOUL.

Vous l'aurez compris, du théatre de boulevard comme on l'aime qui nous ai proposé tous les ans par «La Vaudevill'Oise»

La municipalité vous invite

Entrée gratuite, le samedi 21 novembre à la salle Fernand Halphen.

Début de la pièce à 20h30, ouverture des portes à 19h30.

Réservation fortement conseillée à invitations@lces.fr ou au 06 83 41 55 13 avant le 15 novembre.

Illuminations de noël et marché éphémère



La magie de Noël s'invite à La Chapelle-en-Serval **le vendredi 27 novembre 2026** à l'occasion du traditionnel défilé aux lampions.

Petits et grands sont attendus dès 17h15 devant l'école des Dimerons, pour un départ du cortège à 17h30. Lampions à la main, les participants traverseront la commune dans une ambiance festive jusqu'au parc de la mairie, escorté par **la fanfare de Plailly.**

À 18h30 précise, chacun pourra assister à l'allumage des illuminations de Noël, un moment toujours très attendu qui marquera le lancement des festivités de fin d'année.

La soirée se poursuivra à la salle Fernand Halphen, où un marché de Noël éphémère accueillera les visiteurs. Des boissons chaudes seront offertes afin de prolonger ce moment de partage et de convivialité en famille ou entre amis.

Repas des aînés



La municipalité est heureuse de convier les aînés de La Chapelle-en-Serval à son traditionnel repas des fêtes de fin d'année, qui se déroulera **le samedi 5 décembre** à la salle Fernand Halphen.

Tous les Capellois âgés de 65 ans ou plus en 2026 sont chaleureusement invités à participer à ce moment de convivialité et de partage.

Toutefois, certaines invitations ne peuvent être distribuées en raison de boîtes aux lettres non identifiées ou de noms devenus illisibles. Si vous êtes concerné et n'avez pas reçu votre invitation, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

Les nouveaux habitants remplissant les conditions d'âge peuvent également s'inscrire auprès de la mairie :

mairie@lces.fr – 03 44 54 60 29.

Pour les aînés ne pouvant pas participer au repas dansant, la municipalité remettra un colis festif **le vendredi 4 décembre**.

Comme chaque année, cette rencontre sera l'occasion de partager un agréable moment dans une ambiance chaleureuse et festive, pour célébrer ensemble les fêtes de fin d'année.

Noël des enfants



Le samedi 12 décembre 2026, la municipalité donnera rendez-vous aux enfants pour sa journée de Noël, un temps fort des festivités de fin d'année.

La matinée sera consacrée aux plus jeunes, de la petite section au cour préparatoire. Ils assisteront au spectacle « Chansons et magie » avant de recevoir un cadeau des mains du Père Noël.

L'après-midi, les élèves du CE1 au CM2 se retrouveront pour partager un moment festif lors de la boum de Noël.

En soirée, ce sera au tour des collégiens de profiter d'une grande soirée dansante, spécialement organisée pour eux.

Les enfants, de la maternelle à la troisième, domiciliés à La Chapelle-en-Serval mais scolarisés dans un autre établissement, sont invités à s'inscrire auprès de la mairie avant le 22 novembre 2026.

mairie@lces.fr – 03 44 54 60 29.

Pour les élèves fréquentant les écoles de la commune, un bulletin d'inscription sera remis directement par leur établissement.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël promet, une nouvelle fois, de beaux moments de partage et de nombreux souvenirs pour les enfants de la commune..

Acapella : chants de Noël



Le Passeport du Civisme : apprendre, s'engager et grandir ensemble

Parce que devenir citoyen, cela s'apprend aussi en vivant des expériences concrètes, la Ville de La Chapelle-en-Serval accompagne ses jeunes Capellois dans la découverte de leur commune et des valeurs du vivre-ensemble.

Le Passeport du Civisme est une belle aventure proposée aux Capellois en classe de CM2 pour leur permettre de mieux comprendre leur environnement, de découvrir celles et ceux qui font vivre la commune et de participer à des actions utiles à la collectivité.

Des valeurs pour bien vivre ensemble

Respect, solidarité, engagement, entraide, responsabilité et citoyenneté : autant de valeurs qui prennent tout leur sens lorsqu'elles sont vécues et partagées.

Au fil des différentes étapes du Passeport du Civisme, les enfants sont invités à observer, découvrir, agir et s'impliquer. Ils peuvent ainsi comprendre que chacun, à son échelle, peut contribuer à rendre la vie collective plus agréable et plus solidaire.

Découvrir sa commune autrement

Le Passeport du Civisme est également une invitation à porter un nouveau regard sur La Chapelle-en-Serval. Découvrir les services et les équipements communaux, rencontrer les acteurs qui œuvrent au quotidien pour les habitants, comprendre le rôle des associations ou encore s'intéresser à l'histoire et au patrimoine local : toutes ces expériences permettent aux jeunes de mieux connaître leur commune et de se sentir pleinement acteurs de sa vie.

Apprendre par l'action

L'un des grands atouts du Passeport du Civisme est de faire vivre la citoyenneté plutôt que de simplement en parler. Participer à une action solidaire, prendre part à une initiative collective, découvrir les gestes qui contribuent à préserver notre environnement ou encore rencontrer des personnes engagées sont autant d'expériences qui permettent aux enfants de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur esprit d'initiative

Ces moments sont aussi l'occasion de prendre conscience que les petits gestes de chacun peuvent avoir un véritable impact sur la collectivité.

Créer des liens entre les générations

Le Passeport du Civisme favorise également les rencontres et les échanges entre les générations. En allant à la rencontre des habitants, des bénévoles, des associations, des élus et des différents acteurs de la commune, les enfants découvrent des parcours, des expériences et des engagements qui enrichissent leur propre vision de la citoyenneté. C'est une manière de transmettre, mais aussi de recevoir : les générations se rencontrent, échangent et construisent ensemble.

Préparer les citoyens de demain

Au-delà des activités proposées, le Passeport du Civisme porte une ambition essentielle : donner aux jeunes Capellois l'envie de participer à la vie de leur commune. En leur permettant de mieux comprendre leur territoire, de découvrir les valeurs du vivre-ensemble et de prendre part à des actions concrètes, la Ville contribue à faire grandir des jeunes actifs, responsables, solidaires et engagés.

Car la citoyenneté ne commence pas le jour où l'on devient adulte. Elle se construit dès l'enfance, à travers les rencontres, les expériences et l'envie d'agir pour les autres.

Avec le Passeport du Civisme,
La Chapelle-en-Serval fait le choix de transmettre à sa jeunesse les clés pour comprendre, s'engager et construire, ensemble, l'avenir de la commune.

Grandir, apprendre, franchir les étapes

La Ville accompagne les enfants et les familles à chaque âge. De la naissance aux premiers pas au collège, chaque nouvelle étape est une aventure. Pour aider les enfants à grandir sereinement et accompagner les parents dans leur quotidien, la Ville a choisi d'offrir des livres adaptés aux grands moments de la vie scolaire et familiale.

À chaque âge, son livre !

Parce qu'un livre peut être bien plus qu'une histoire, la Ville a imaginé un accompagnement qui suit l'enfant au fil de son parcours.

PREMIERS PAS À L'ÉCOLE

Petite Section – Top Départ

La première rentrée en maternelle est un grand moment… pour les enfants comme pour les parents !

Avec Top Départ, les tout-petits découvrent, à travers une histoire adaptée à leur âge, ce nouvel univers qu'est l'école : les premiers repères, les nouvelles habitudes, la séparation avec les parents…

Un ouvrage pour rassurer, expliquer et donner envie de faire ses premiers pas à l'école.

EN ROUTE VERS LE CP

Grande Section – Un dictionnaire illustré

Passer de la maternelle à l'école élémentaire, c'est aussi entrer dans le monde des apprentissages. Pour accompagner cette nouvelle aventure, chaque enfant reçoit un dictionnaire illustré, à la fois ludique et pédagogique. Un outil qui permet de découvrir de nouveaux mots, d'enrichir son vocabulaire et, surtout, de cultiver le plaisir d'apprendre et de découvrir.

CAP SUR LE COLLÈGE !

CM2 – Bonjour

Nouvelle école, nouveaux enseignants, nouvel emploi du temps… L'entrée en 6e représente un véritable changement. Pour préparer cette transition, les futurs collégiens reçoivent Bonjour. L'ouvrage leur permet de découvrir concrètement leur nouvel environnement et de mieux comprendre ce qui les attend : organisation des journées, rôle du CPE, méthodes de travail, nouveaux repères… De quoi aborder la rentrée au collège avec plus de sérénité, de confiance et de curiosité !

ET DÈS LA NAISSANCE…

L'accompagnement des familles commence dès l'arrivée de bébé. À chaque nouvelle naissance, la Ville offre aux jeunes parents ** 1001 nuits **, un guide conçu pour les accompagner dans leurs premiers pas de parents. Conseils, informations et réponses aux questions du quotidien : un ouvrage pour trouver des repères, mieux comprendre les premières étapes et vivre cette nouvelle aventure avec davantage de confiance.

DES LIVRES CHOISIS POUR ÊTRE UTILES

Ces ouvrages ne sont pas choisis au hasard. Ils sont sélectionnés et validés par les personnels compétents, afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles à chaque période de leur parcours. À travers cette initiative, la Ville souhaite proposer un accompagnement simple, concret et accessible, en complément des actions menées tout au long de l'année en faveur de l'enfance et de la parentalité.

Grandir, c'est avancer étape par étape

Première rentrée, premiers apprentissages, entrée au collège ou arrivée d'un bébé : chaque étape mérite d'être accompagnée.

Parce que les petits changements sont parfois de grands bouleversements, la Ville est aux côtés des enfants et des familles pour les aider à grandir, apprendre et avancer sereinement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

4 moments clés = 4 ouvrages adaptés
Naissance → 1001 nuits
Petite Section → Top Départ
Grande Section / CP → dictionnaire illustré
CM2 / 6e → Bonjour



Rentrée scolaire

Durant l'été, la municipalité et les équipes communales se sont mobilisés pour préparer nos écoles et permettre aux enfants de retrouver leurs classes dans les meilleures conditions.

À l'école élémentaire du Bois de Chênes, les services techniques ont réalisé plusieurs interventions de maintenance et de préparation des salles de classe. Un nettoyage approfondi des locaux a été effectué, des sols au mobilier en passant par les équipements sanitaires.

La commune a poursuivi ses investissements en faveur du numérique avec l'installation de deux nouveaux écrans numériques interactifs (ENI), venus remplacer les anciens équipements devenus moins performants. Nous avons également investi dans deux ordinateurs destinés aux enseignants pour un montant total de 8591€.

À l'école maternelle des Dimerons, les ATSEM ont consacré une partie de l'été au nettoyage et à la remise en état des jeux, du matériel pédagogique, du mobilier des classes et des différents espaces de l'école.



De nouveaux jeux ont été installés dans la cour de récréation de l'école maternelle.

Les services techniques installeront une petite aire de jeux et de repos, devant l'entrée des Dimerons, dès réception des équipements.

Ces interventions témoignent de l'attention portée par la commune aux conditions d'accueil des enfants et au cadre dans lequel ils évoluent au long de leur scolarité.

La rentrée en quelques chiffres

> Ecole maternelle des Dimerons : 82 enfants (4 classes de 20 à 22 élèves)
> Ecole élémentaire du Bois de Chênes : 136 élèves (6 classes de 20 à 26 élèves)
> Collège du Servois : 346 élèves (13 classes)

Effectifs des services « enfance »

> Cantine maternelle : 74 enfants
> Cantine élémentaire : 126 enfants
> Centre de loisirs : 68 places

Centre de loisirs : calendrier des inscriptions 2026/2027



Afin de permettre aux familles d'anticiper les différentes périodes d'accueil, retrouvez ci-dessous le calendrier des inscriptions au centre de loisirs pour l'année scolaire 2026/2027.

Vacances de Noël

> Accueil : du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2026
> Fermeture : du vendredi 25 décembre 2026 au vendredi 1er janvier 2027
> Inscriptions : du lundi 23 novembre au dimanche 6 décembre 2026

Vacances d'hiver

> Accueil : du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2027
> Inscriptions : du lundi 25 janvier au dimanche 7 février 2027

Vacances de printemps

> Accueil : du lundi 19 au vendredi 30 avril 2027
> Inscriptions : du lundi 22 mars au dimanche 4 avril 2027

Fermetures exceptionnelles

Le centre de loisirs sera fermé :

> le vendredi 7 mai 2027 (pont de l'Ascension),
> le lundi 17 mai 2027 (lundi de Pentecôte).

Vacances d'été

> Accueil : du lundi 5 juillet au vendredi 6 août 2027, puis du lundi 23 au mardi 31 août 2027
> Fermeture : du lundi 9 au vendredi 20 août 2027, ainsi que le mercredi 1er septembre 2027
> Inscriptions : du lundi 17 mai au dimanche 13 juin 2027

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur http://www.monespacefamille.fr

Infos : service.enfance@lces.fr / 03 64 22 02 47
Centre de loisirs – 331 rue des Dimerons

Centre de loisirs : un été placé sous le signe de l'art et de la créativité

Cet été, le centre de loisirs a accueilli de nombreux enfants autour d'un thème aussi ludique qu'inspirant : « Art & Créativité ». Tout au long des vacances, l'équipe d'animation a proposé un programme riche et varié, permettant à chacun de développer son imagination, sa curiosité et son esprit d'équipe.



Chaque semaine invitait les enfants à découvrir un nouvel univers : couleurs et peintures, matières et textures, street art, puis sciences et espace. Au fil des jours, ils ont participé à de nombreuses activités manuelles, artistiques et sportives, favorisant la créativité tout en partageant de bons moments entre amis.



Les vacances ont également été rythmées par de belles sorties. Les enfants ont pu vivre une expérience immersive à Color Room à Paris, profiter d'une journée rafraîchissante à la piscine de Gouvieux, explorer les nombreuses découvertes de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, se laisser surprendre par les illusions du Paradox Museum à Paris et terminer l'été par une journée pleine de sensations au Parc Saint Paul à Beauvais.

Ces semaines riches en découvertes, en rires et en partage ont permis à chacun de repartir avec de merveilleux souvenirs avant de retrouver les bancs de l'école.



Un grand merci à l'équipe d'animation pour son investissement, son dynamisme et sa créativité, ainsi qu'aux enfants pour leur enthousiasme et leur bonne humeur tout au long des vacances.

Collège du Servois : une fresque pour l'égalité

Jeudi 8 octobre, le collège a inauguré une fresque consacrée à l'égalité femmes-hommes. Réalisée par des élèves de 3e avec l'artiste Shyniz, elle concrétise un projet artistique initié par Mme Nunes, ancienne principale, et porté par M. Bichon et Mme Laroucau du Servois.

Initiée par M. Barberini, principal, et Mme Baudouin, gestionnaire, l'inauguration a également pu compter sur la présence d'Ewan Chailloux-Dedecker, ancien élève, de Mme Neau, du Département, Mme Le Maux, de la mairie et de deux parents délégués.

Bravo et merci à tous !



Le Comité des fêtes de La Chapelle-en-Serval se renouvelle !

Après une période de transition, le Comité des fêtes de La Chapelle-en-Serval est heureux d'annoncer sa reprise avec une nouvelle équipe, motivée et désireuse de faire vivre les moments festifs et conviviaux de notre commune.

Cette nouvelle équipe est composée de :

- Présidente : Myriam BOIS
- Vice-Président : Samuel DELAPLACE
- Secrétaire : Yannick COMEL
- Trésorière : Aurore CARNEIRO RODRIGUES

Notre ambition est de proposer tout au long de l'année des animations, événements et rendez-vous conviviaux permettant de rassembler les habitants de La Chapelle-en-Serval, toutes générations confondues.

Le Comité des fêtes souhaite également s'inscrire dans une démarche participative et encourage toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps et participer à l'organisation des manifestations à nous rejoindre.

Nous avons à cœur de faire revivre l'esprit de fête et de convivialité qui anime notre commune, et nous espérons pouvoir compter sur l'enthousiasme et le soutien des Capellois et Capelloises pour accompagner cette nouvelle dynamique.

Les prochaines animations prévues sur notre commune sont Octobre rose et Novembre bleu !

À très vite !

Club intercommunal ASIC

A l'ASIC (Association de l'entente Oise Athlétisme regroupant les communes d'Orry-la-Ville, la Chapelle-en-Serval, Lamorlaye, Pontarmé), la performance prend des formes différentes, mais elle repose toujours sur les mêmes valeurs : la passion, le dépassement de soi, la persévérance et le partage.

Ces derniers mois, plusieurs licenciés du club se sont particulièrement illustrés, sur la piste comme sur les épreuves de longue distance, mais aussi dans une aventure sportive et solidaire au Sénégal.

Aux Championnats départementaux, Morgane a décroché une très belle troisième place sur 400 mètres, avec un temps de 69"16. Une performance qui lui a permis de se qualifier pour les Championnats régionaux

Cette médaille vient récompenser son investissement et les progrès réalisés au fil des entraînements. Elle illustre également le travail effectué au sein de la section sprint, encadrée avec passion et engagement par son entraîneur David.

Changer de distance, changer de défi : les athlètes de l'ASIC se sont également distingués sur une épreuve particulièrement exigeante, les Championnats de France de 24 heures.

Au terme d'une course qui demande autant de qualités physiques que de force mentale, Sophie a décroché le titre de **vice-championne de France**, avec un total impressionnant de 153,582 kilomètres parcourus.

Lionel a réalisé une performance exceptionnelle en devenant **Champion de France de 24 heures**, après avoir parcouru pas moins de 192,435 kilomètres.

Deux résultats qui témoignent de leur endurance, de leur détermination et de leur capacité à repousser leurs limites.

Parmi les belles histoires vécues cette année au sein du club, celle de Laëtitia occupe une place particulière. Licenciée de l'ASIC, elle a participé à la Sénégazelle, une course solidaire 100 % féminine organisée au Sénégal autour d'un objectif essentiel : favoriser l'accès à la scolarité des enfants.

À Foundiougne, à environ 200 kilomètres au sud de Dakar, Laëtitia a pris le départ de cinq étapes de 8 à 12 kilomètres, à travers la savane et la brousse. Mais au-delà du défi sportif, cette expérience a surtout été une formidable aventure humaine, faite de rencontres avec les habitants, les enfants et les équipes éducatives des villages traversés.

Pour préparer son voyage, Laëtitia avait également mobilisé son entourage ainsi que les membres de l'ASIC afin de collecter des fournitures scolaires. 30 kg de matériel ont ainsi pu être acheminés au Sénégal. Une mobilisation qui a contribué à équiper 2 650 élèves et à soutenir 51 enseignants.

Une expérience qui rappelle que le sport peut être bien plus qu'une performance individuelle : il peut également être un moyen de créer du lien, de transmettre et de porter des valeurs de solidarité bien au-delà de nos frontières.

Ces différents parcours illustrent parfaitement la richesse de l'ASIC Athlétisme. Que l'on cherche la performance en compétition, que l'on souhaite relever un défi personnel, progresser à son rythme ou simplement prendre plaisir à courir, chacun peut trouver sa place au sein du club.



Car l'ASIC n'est pas seulement un club d'athlétisme. C'est avant tout une véritable aventure humaine, portée par ses athlètes, ses entraîneurs, ses bénévoles et l'ensemble de ses adhérents.

Bravo à Morgane, Sophie, Lionel et Laëtitia pour ces belles réussites qui font la fierté du club et contribuent à faire vivre les valeurs de l'ASIC au-delà de la piste.

Vous souhaitez pratiquer l'athlétisme, faire découvrir ce sport à vos enfants, relever un nouveau défi ou simplement partager le plaisir de courir ? N'hésitez plus à rejoindre l'ASIC Athlétisme en nous contactant au 06 73 47 86 13 ou par mail ASIC.orry@gmail.com

UNC : Union Nationale des Combattants

Une association au service de la mémoire, de la solidarité et du lien entre les générations.

L'Union Nationale des Combattants (UNC) a été fondée 15 jours après l'armistice du 11 novembre 1918 afin d'accueillir les anciens combattants de la Grande Guerre, les veuves et les orphelins de guerre. Au fil du temps, elle a accueilli les combattants de 39/45, ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord, des Théâtres d'opérations extérieurs (TOE), les OPEX.

Aujourd'hui, l'UNC rassemble des anciens combattants, des militaires, des victimes de guerre ainsi que des personnes attachées au devoir de mémoire et aux valeurs de citoyenneté.

Au-delà de la commémoration des grands événements de notre histoire, l'UNC contribue activement à transmettre la mémoire aux jeunes générations, notamment lors des cérémonies patriotiques organisées tout au long de l'année.

L'association participe également à la vie de la commune et constitue un véritable lieu de rencontre, d'échange et de solidarité entre ses adhérents. Elle veille à maintenir le souvenir de celles et ceux qui ont servi la France et à faire vivre les valeurs de paix, de fraternité et de respect.

À travers sa présence lors des cérémonies du 8 Mai, du 11 Novembre et des différentes journées nationales commémoratives, l'UNC contribue à faire vivre notre histoire collective et à rappeler l'importance du devoir de mémoire.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez-pas à nous rejoindre !

Information : Myriam Bois : 06 83 41 55 13

Général (2s) Philippe Schmitt : 06 26 65 75 63
schmitt.ph@wanadoo.fr

Orry Solidarité

L'association reconnu d'intérêt général ORRY SOLIDARITE dont l'objectif est de rendre de menus services aux personnes éprouvant des difficultés (petits transports, courses, visites...) souhaite étendre ses prestations aux habitants de La Chapelle en Serval.

Pour cela NOUS AVONS BESOIN DE VOUS :

Vous disposez d'un peu de temps à consacrer aux autres, vous voulez vous rendre utile à la collectivité, devenez bénévole de l'association afin d'effectuer de petits transports (reçu fiscal) et/ou rendre des visites de convivialité à des personnes isolées de votre commune

N'hésitez pas à nous contacter : orry.solidarite@free.fr ou 07 88 69 98 51 en laissant un message.

D'autre part, face à l'omniprésence d'Internet dans le quotidien de plus en plus de seniors ont besoin d'un accompagnement pour les aider à prendre en main cet outil.

Orry Solidarité propose des ateliers informatiques tous les 3 ème jeudi du mois (de 10h à 12h à l'espace culturel d'Orry la ville) afin de démythifier l'outil. Basé sur la pratique de base (gérer ses photos, prendre un rendez vous sur Doctolib, etc...), l'atelier est ouvert à tous.

Renseignements et inscription au 07 88 69 98 51

Vous avez besoin ponctuellement d'un petit service (transport, visite de convivialité) n'hésitez pas à solliciter notre soutien (orry.solidarite@free.fr ou 07 88 69 98 51 en laissant un message)

Séance du 18 juin 2026

Le maire a rendu compte des décisions prises en vertu de ses délégations

> Autorise plusieurs avenants aux marchés de travaux du gymnase afin de prendre en compte des prestations complémentaires (sécurité incendie, désenfumage, éclairage LED, isolation, adaptations techniques...) pour un montant total de 24 951.85 € HT, ainsi que l'allongement du chantier de 6 à 10 mois, entraînant 5 101,88 € HT d'honoraires supplémentaires de maîtrise d'œuvre.



> Autorise l'acquisition de matériels pour les services techniques :

- une cuve à eau de 1 000 litres pour 11 760 € ;
- un échafaudage télescopique pour 2 896,80 € ;
- une tondeuse autoportée Kubota pour 38 730,20 € ;
- une tondeuse à batterie Stihl pour 1 504,87 €.

> Renouvelle le contrat d'infogérance informatique avec ADICO pour 4 541,40 € en 2026.
> Révise les tarifs des services périscolaires et extrascolaires applicables à compter du 6 juillet 2026.
> Affecte la salle Fernand Halphen à la célébration des mariages civils lorsque la présence de personnes à mobilité réduite le nécessite.



> Fixe à 9 800 € l'enveloppe consacrée aux fournitures scolaires pour l'année 2026-2027.

Le Conseil municipal a ensuite notamment :

> Approuvé le compte de gestion 2025 du comptable public
> Approuvé le compte administratif 2025 faisant apparaître notamment :

- un excédent annuel de fonctionnement pour 2025 de 788 833,66 € ;
- un déficit annuel d'investissement de 1 175 058.74 €
- un résultat global de clôture, épargne antérieure comprise, de 1 366 886.32 € ;

> Validé l'affectation des résultats 2025 sur le budget 2026 :

- 1 000 000 € affectés à l'investissement ;
- 1 242 195,88 € reportés en fonctionnement.

> Autorisé le remboursement de 113 € à Mme Marion Le Maux pour des frais engagés lors de la journée pédagogique des animateurs.
> Accordé 9 279 € de subventions aux associations locales, dont :

- 2 220 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle des Dimerons ;
- 4 450 € à la coopérative scolaire de l'école élementaire du Bois de Chênes ;
- 1 400 € à I-Music ;
- 1 209 € au Comité de jumelage.

> Autorisé la signature d'une convention permettant à la commune d'être remboursée des consommations d'eau, de gaz et d'électricité utilisées par les entreprises pendant le chantier du gymnase.
> Donné un accord de principe pour garantir à hauteur de 50 %, soit 751 467 €, les emprunts contractés par ICF Habitat Nord-Est pour la construction de 10 logements à loyers modérés, rue Traversière, ce qui offre à la commune la capacité de proposer des candidats pour 1 logement.



> Approuvé le retrait demandé par la commune de Mortefontaine du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples gestionnaire du stade, de la piste d'atlhétisme et des terrains de tennis couverts. La contribution de La Chapelle-en-Serval au SIVOM s'élèvera donc à 26.66 € par habitant, soit 84 672,16 € en 2026.
> Approuvé la participation financière de la commune au Centre public de santé du Servois, à hauteur de 20 € par habitant, soit 63 520 € pour l'année 2026.
> Modifié le tableau des effectifs afin de permettre l'avancement de grade de deux agents municipaux.
> Adopté les nouvelles modalités relatives à la formation des élus municipaux, avec une enveloppe annuelle de 3 000 €.
> Approuvé la mise en place d'une action «Passeport du Civisme», destiné aux élèves de CM2.

> Émis un avis favorable au projet de création d'une voie de contournement de la Route Départementale 1017, porté par le conseil départemental de l'Oise, dont l'enquête publique s'est déroulée du 18 mai au 19 juin 2026



Séance du 23 septembre 2026

Le maire a rendu compte des décisions prises en vertu de ses délégations

> Renouvelle jusqu'au 31 décembre 2026 l'autorisation d'occupation des anciens locaux des services techniques (92 m²) pour un loyer mensuel de 525 €.
> Autorise plusieurs avenants aux marchés de travaux du groupe scolaire des dimerons, du gymnase et de l'Hôtel de Ville, représentant des ajustements techniques, notamment une moins-value de 5 092,29 € HT sur les Dimerons, une moins-value de 1 004,91 € HT au gymnase et des travaux complémentaires de 4 467.75 € à l'Hôtel de Ville.
> Commande des travaux de reprise de la charpente de l'Hôtel de Ville, auprès de la société COQUART, pour un montant estimé de 35 006.36 € HT, complétés par une mission de contrôle technique de 2 000 € HT.
> Commande auprès de l'ADICO un nouveau serveur informatique, ses licences et un onduleur pour un montant total de 14 729,29 € HT.
> Autorise l'installation de 7 caméras de vidéoprotection (6 au gymnase et 1 au pôle médical du Serval) pour un montant de 8 331,70 € TTC.



> Reconduit le droit annuel de stationnement des taxis à 440 €.
> Adopte le règlement intérieur du Conseil municipal pour la mandature 2026-2032.
> Approuve l'adoption d'une décision modificative n°1 du budget 2026, intégrant notamment :

- 60 000 € pour des travaux supplémentaires de charpente à l'Hôtel de Ville ;
- 80 000 € pour l'aménagement de la rue Traversière ;
- 100 000 € d'ouverture de crédits pour d'éventuelles acquisitions foncières nécessaires ;
- 28 000 € pour la renaturation de la mare du parc de la mairie ;- 6 000 € pour la modification du Plan Local d'Urbanisme.

En contrepartie, les crédits dédiés aux voies douces sont réduits de 225 000,88 € et ceux de la 4ᵉ tranche d'éclairage public de 49 000 €, grâce à l'obtention d'une subvention accordée par le Conseil Départemental de l'Oise,ce qui réduit l'autofinancement nécessaire par la commune

> Institue la taxe sur la vacance des locaux d'habitation, applicable aux logements inoccupés depuis plus de deux ans, afin de favoriser leur remise sur le marché. Le taux sera fixé ultérieurement.
> Autorise le remboursement de frais avancés sur deniers propres, pour le compte de la commune, par Mme Bois, M. Briche pour le colis des Ainés (427.20€) et par une enseignante de l'école du Bois de Chênes pour l'achat de manuels scolaires (245.01€).
> Approuve le transfert de gestion de 8 candélabres situés au rond-point des Quatre Routes, auparavant entretenus par le Conseil départemental du Val-d'Oise.



> Désigne M. Yannick Comel comme représentant de la commune au sein du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) pour les compétences « vidéoprotection » et « services numériques ».
> Transfère au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz naturel», en vue du renouvellement du contrat de concession arrivant à échéance en avril 2027.
> Approuve le rapport d'activités 2025 d'INGE'OISE (anciennement ADTO-SAO), mandataire d'opérations d'investissment pour le compte de la commune.
> Modifie le tableau des emplois municipaux en transformant un poste d'adjoint d'animation de 28 heures à 35 heures hebdomadaires, afin de créér une mission d'éducateur sportif intervenant auprès des enfants de classes élementaires.
> Régularise l'acceptation des moyens de paiements de type CESU préfinancé et chèques-vacances ANCV pour les services périscolaires et centre de loisirs.

Des initiatives à l'honneur

Pauline Tricotet : deux uniformes et une même vocation



À 31 ans, la sergente Pauline Tricotet cumule les casquettes : fonctionnaire de police en Île-de-France dans la vie civile, sapeur-pompier volontaire à La Chapelle-en-Serval. Dix-huit ans après son entrée chez les jeunes sapeurs-pompiers, l'engagement n'a jamais faibli.

Une vocation née à l'adolescence

Tout commence en 2008. Pauline Tricotet a alors l'âge où l'on choisit encore ses passions sans se demander ce qu'elles coûteront. Elle pousse la porte du centre de secours principal de Péronne, dans la Somme, et intègre la section des jeunes sapeurs-pompiers. Quatre années de formation, de manœuvres le samedi matin et d'apprentissage des gestes qui sauvent. En 2012, son diplôme en poche, elle franchit le pas et s'engage comme sapeur-pompier volontaire.

Depuis, elle n'a plus quitté la tenue de feu. Le SDIS de la Somme d'abord, puis celui de l'Essonne, et enfin celui de l'Oise, qu'elle a rejoint en 2022. Trois départements, trois façons de travailler, une même exigence.

Le feu de forêt des Landes, une école grandeur nature

Cette année, la sergente Tricotet a fait partie de la colonne urbaine engagée dans les Landes. Plusieurs interventions, dont un feu de forêt à Magescq, aux côtés des effectifs de Dax.

« Une très belle expérience, qui m'a permis d'acquérir du savoir-faire, surtout dans le domaine du feu de forêt », résume-t-elle.

Derrière la formule sobre, il y a des journées longues, une chaleur qui ne retombe pas la nuit, et un type de feu que l'on n'apprend pas dans l'Oise : le vent qui tourne, le sable, les pins, la lisière qu'il faut tenir. Ce sont ces renforts extra-départementaux qui font monter en compétence des sapeurs-pompiers volontaires appelés, demain, à intervenir sur des étés de plus en plus secs, y compris chez eux.

L'intervention qui rappelle le pourquoi

Il y a aussi ces interventions dont on se souvient longtemps. Un appel pour une cycliste chutée. À l'arrivée des secours, la victime est en arrêt cardiaque.

L'équipe engage la réanimation. Et s'accroche.

« Nous avons pu ramener la victime avec notre acharnement », raconte la sergente. Aujourd'hui, la cycliste va très bien, sans aucune séquelle.

« Cette intervention nous rappelle encore une fois pourquoi nous faisons ce métier avec passion. »

Tout est là. Derrière les statistiques annuelles d'un centre de secours, il y a des minutes comme celles-là, où une équipe refuse de renoncer et où quelqu'un rentre chez lui.

Concilier l'inconciliable

Pauline Tricotet est pacsée et mère d'un enfant. Ses journées appartiennent à la Police nationale, ses gardes et ses astreintes aux sapeurs-pompiers, et ce qu'il reste à sa famille. C'est le quotidien de milliers de volontaires en France : un engagement qui ne s'ajoute pas à la vie, il s'y imbrique, avec la complicité de l'employeur et des proches.

Le volontariat repose entièrement sur des femmes et des hommes comme elle. À La Chapelle-en-Serval comme ailleurs, chaque départ de secours en dépend.

77 ans, 77 kilomètres, 77 jours : Claude Van Lierde accueilli à La Chapelle-en-Serval



Le 24 septembre dernier, notre commune a eu le plaisir d'accueillir Claude Van Lierde, venu faire étape dans notre village dans le cadre de son remarquable défi solidaire.

À 77 ans, Claude s'est lancé un objectif aussi symbolique que inspirant : parcourir 77 kilomètres en marche rapide en 77 jours et un passage toutes les semaines pour relier Chantilly a une des 10 autres communes de l'Aire Cantilienne. Bien plus qu'un défi sportif, cette aventure est avant tout un formidable élan de générosité puisqu'elle est réalisée au profit de l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France (ODP),

À son arrivée à La Chapelle-en-Serval, Claude a été chaleureusement accueilli par les élus de la commune, et l'adjudant Cédric Luce entouré de volontaires sapeur pompier, tous heureux de saluer son engagement et de l'encourager dans cette belle aventure humaine. Ce moment de convivialité a permis de mettre en lumière les valeurs de solidarité, de courage et de partage qui animent ce défi.



La municipalité félicite chaleureusement Claude Van Lierde pour cette initiative exemplaire et le remercie d'avoir fait étape dans notre commune. Son parcours est une véritable source d'inspiration et rappelle que chacun, à son échelle, peut contribuer à soutenir une noble cause.

Pour ceux qui désirent participer à cette quête vous pouvez faire un don via ce QR code :

Le lieutenant Cédric Luce a tenu à lui adresser une message

«Votre défi à vélo, et vos 77 km pour vos 77 ans, au profit de l'Œuvre des Pupilles et jusqu'à notre centre de secours de La Chapelle-en-Serval, prend une dimension toute particulière pour nous.

Le 7 janvier 2025, notre collègue Clément a tragiquement perdu la vie en service alors qu'il se rendait avec son scooter au centre de secours pour prendre sa garde, laissant derrière lui une petite fille, devenue orpheline de sapeur-pompier quelques jours seulement après sa naissance.

Depuis le mardi 2 septembre 2025, notre centre de secours porte son nom « Clément BALLY », en sa mémoire.

Votre engagement résonne donc particulièrement au sein de notre centre et de son effectif qui était proche de Clément. Merci pour ce défi et ce geste de solidarité au profit de l'Oeuvre Des Pupilles et des orphelin(e)s de sapeurs-pompiers.»



Expression des groupes du Conseil Municipal

Groupe majoritaire

«La Chapelle, Cap 2032»

Chères Capelloises, chers Capellois,

Depuis mars 2026, l'équipe Cap 2032 ! poursuit la mise en œuvre du programme que nous vous avons présenté. Nous avons à cœur, à travers cette expression, de vous tenir régulièrement informés de l'avancement des engagements que nous avons pris devant vous.

Ces six premiers mois de mandat ont déjà permis de continuer les actions et d'engager plusieurs projets :

> La poursuite de la réfection de la mairie, avec trois objectifs majeurs : réaliser des économies d'énergie, améliorer le confort de travail de nos agents et permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
> La Serre dont les travaux arrivent à leur terme et qui pourra prochainement accueillir de nouvelles plantations préparées par notre service technique.
> L'amélioration du quartier de l'Ancienne Mairie avec une première intervention engagée impasse de la Jonquière.
> La modernisation de notre communication, avec le développement de notre présence sur Instagram afin de mieux vous informer, mais aussi une information plus accessible sur les conseils municipaux, désormais résumés par le Maire après chaque séance.

La municipalité ayant limité le droit d'expression a 200 mots, la suite pour le prochain numéro ?

A très vite, L'équipe Cap 2032 !

Groupe d'opposition

«Coeur Capellois»

Chères Capelloises, Chers Capellois,

Une petite explication quant à notre absence de participation à l'expression des groupes du Conseil Municipal lors du précédent numero. Pourquoi ?

Parce qu'un texte d'expression libre soumis à relecture donc à censure est une conception qui nous bloque chez Cœur Capellois !

En effet, à défaut d'avoir la possibilité de s'exprimer lors des Conseils Municipaux au nom des électeurs de Cœur Capellois, nous saisissons l'occasion de poser la question du deuxième policier municipal.

Qu'en est-il du recrutement ? Les Capellois se rappellent cette promesse de campagne...

A l'heure où nous écrivons ce texte, le réglement intérieur applicable à la tenue d'un Conseil Municipal n'ayant pas encore été voté et comme nous ne connaissons pas l'ancien, nous sommes dans l'espoir d'une éventuelle autorisation de prise de parole.

Bien à vous,

Cœur Capellois.

Élu indépendant

«Union Capelloise»

Pas de texte proposé par «Union Capelloise»

Hommage

Adrienne Cornet, dite Didi

La Chapelle-en-Serval a rendu un dernier hommage à Adrienne Cornet, affectueusement surnommée Didi, décédée à l'âge de 95 ans.

Figure connue et appréciée de nombreux Capellois, Didi a rejoint l'équipe des ATSEM en janvier 1977, en remplacement de Mme Terseche, à l'école du Vieux Château pour servir entre autres le fameux chocolat chaud à l'heure du goûter puis en 1979 elle rejoint l'équipe de l'école des Dimerons.

Classe d'éveil, maternelle avec Katy, séjours en classe verte, classe de neige, défilés et fêtes de fin d'année, on ne compte plus les nombreuses manifestations auxquelles elle a participé et il faut rajouter aussi le Centre aéré avec Isabelle et les séjours camping, les activités sportives diverses, pas évidentes pour elle mais qu'importe, elle en sera tout comme ses participations aux galas de fin de centre.

Didi sera de toutes les parties et marquera ainsi au fil des années de nombreuses générations d'enfants, laissant auprès des familles et de ses collègues le souvenir d'une femme volontaire, souriante, chaleureuse et toujours bienveillante.



Une fois à la retraite, Didi mobilise son énergie dans de nombreuses actions de bénévolat comme la bibliothèque et le Téléthon avec Rolande et reste également très active au sein des associations locales, elle est toujours partante pour aider et participer sous condition que l'on s'amuse bien.

Sa gentillesse et sa personnalité attachante ont marqué celles et ceux qui ont eu la chance de la côtoyer. Bien plus qu'une employée municipale, elle faisait partie de ces personnes qui contribuent, par leur présence et leur simplicité, à l'histoire et à la vie d'un village.

Ses obsèques ont été célébrées le 21 août en l'église de La Chapelle-en-Serval, en présence de sa famille, de ses proches et de nombreuses personnes venues lui rendre un dernier hommage.

La municipalité adresse une nouvelle fois ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches, et gardera le souvenir d'une Capelloise profondément appréciée.

Plantation d'un olivier : en mémoire d'Ilan Halimi



La municipalité vous convie à un moment de recueillement et de mémoire à l'occasion de la plantation d'un olivier en hommage à Ilan Halimi, ainsi qu'à toutes les victimes de l'antisémitisme et du terrorisme.

Cette cérémonie, symbole de paix, d'espoir et de fraternité, se tiendra **le dimanche 15 novembre** à 11 heures, au parc de la mairie.

Elle sera l'occasion de rappeler l'importance du devoir de mémoire, de la transmission des valeurs de tolérance et du refus de toutes les formes de haine.

Portrait

Un Capellois finaliste au championnat du monde de karting SWS.

À 45 ans, José Pires, directeur de projet informatique, vit sa passion du karting à travers toute l'Europe. **Depuis sept ans, il participe aux finales mondiales du championnat SWS.**



Il y a dix ans, José Pires commence à s'intéresser progressivement au karting, au fil des rencontres. Cette découverte lui donne rapidement l'envie d'aller plus loin et de créer Track Limits, une association basée à La Chapelle-en-Serval, dont il est aujourd'hui le président. Elle rassemble 24 pilotes, répartis dans environ cinq équipes, âgés de 18 à 53 ans, avec la possibilité de participer dès 15 ans avec une autorisation parentale.

Depuis sa création, Track Limits a atteint sept finales mondiales consécutives : cinq en endurance et deux en Sprint. En dix ans, José a participé à 150 courses d'endurance et 150 courses Sprint.

Des performances au niveau mondial

En 2021, José Pires termine 2e sur 3 229 pilotes au classement général de la catégorie Master. En 2025, il se classe 7e ex aequo sur 4 154 pilotes. Lors de la finale mondiale au Mans, il termine 18e sur 40 dans sa catégorie, réservée aux plus de 40 ans.

L'aventure se poursuit en 2026 : fin août, son équipe termine 3e sur 40 équipes aux 24 Heures RKC Paris. Parmi ses coéquipiers figure notamment Nelson Desplat, champion du monde SWS 2021 en Sprint.

Le karting est aussi une affaire d'endurance : José a déjà effectué un relais de 4 h 30 sans pause, lors des 30 Heures de Malaga.

Lorsque nous lui demandons quels sont ses circuits préférés, sa réponse est immédiate : en France, il cite Moissy-Cramayel et, à l'étranger, Palmela, près de Lisbonne.

Une passion qui se partage en famille

José Pires habite à La Chapelle-en-Serval depuis 19 ans. Père de 3 enfants, il partage également sa passion avec deux d'entre eux Enzo et Robin, âgés de 17 et 14 ans, qui s'intéressent eux aussi au karting.

Depuis 2025, il est également adhérent au club de tennis de table d'Orry-la-Ville – La Chapelle-en-Serval.

Dix ans après ses débuts, le karting est devenu une véritable aventure européenne, faite de compétition, de voyages et surtout d'une belle dynamique collective.

Quelques chiffres :

2021 — 2e sur 3 229 en catégorie Master

2025 — 7e ex aequo sur 4 154 en catégorie Master

2025 — 18e sur 40 à la finale mondiale du Mans 2026 — 3e sur 40 équipes aux 24 Heures RKC Paris

4h30 — son plus long relais sans pause

90 km/h — vitesse atteinte par les karts

La municipalité lui adresse toutes ses félicitations pour ces très belles performances et lui souhaite beaucoup de réussite et de nombreux podiums pour ses prochaines courses !



José Pires, tout à droite.

Conseil départemental

Le Pass BAFA Citoyen : un coup de pouce pour les jeunes Oisiens

Le Conseil départemental de l'Oise soutient les jeunes dans leur parcours d'animation en proposant le Pass BAFA Citoyen. Cette aide forfaitaire de 300 € permet de financer une partie des frais de formation au BAFA ou au BAFD, tout en encourageant l'engagement citoyen et l'autonomie.

Qui peut en bénéficier ?

> Les jeunes de 18 à 25 ans pour le BAFA (ou ayant commencé leur formation avant leurs 18 ans) ;
> Les jeunes de 18 à 27 ans pour le BAFD ;
> Les personnes domiciliées dans l'Oise ou rattachées à un foyer fiscal parental situé dans l'Oise.

Une belle opportunité pour celles et ceux qui souhaitent s'investir dans l'animation tout en bénéficiant d'un soutien financier.

Toutes les informations sur : https://oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passbafa-citoyen



Le Pass Avenir Citoyen : un soutien pour les étudiants et apprentis

Le Conseil départemental de l'Oise propose une aide forfaitaire de 300 € destinée aux jeunes poursuivant leurs études ou leur apprentissage ; en contrepartie d'une action citoyenne de 35 heures. Cette aide «Pass Avenir Citoyen» permet d'aider au financement d'achat d'équipements indispensables, notamment un ordinateur portable et ses accessoires. Qui peut en bénéficier ?

> Les jeunes âgés de 18 à 21 ans ;
> Les personnes domiciliées dans l'Oise ou rattachées à un foyer fiscal parental situé dans l'Oise ;
> Les titulaires d'un diplôme de niveau 3 ou 4 (CAP, BEP, Bac, etc.) poursuivant des études supérieures ou un apprentissage.

Un dispositif qui favorise à la fois la réussite des jeunes et leur engagement citoyen.

Toutes les informations sur : https://oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passavenir-citoyen



Parc Naturel Régional

Plantons le décor

Pour la 8ème année consécutive, le Parc naturel régional Oise - Pays de France accueille l'opération « **Plantons le décor©** ».

Qu'est-ce que « Plantons le décor© » ?

Cette opération, initiée il y a 30 ans par Espaces Naturels Régionaux (Fédération des Parcs naturels régionaux des Hauts-de-France), a pour objectifs de :

> Favoriser les plantations de haies champêtres ;
> Conserver des variétés anciennes et locales d'arbres fruitiers ;
> Faire (re)découvrir des légumes de la région.

Cette opération propose une liste complète de végétaux, fournis par des pépiniéristes de la Région Hauts-de-France, sélectionnés pour leur savoir-faire :

> Arbres et arbustes pour les haies champêtres ;
> Arbres fruitiers de variétés anciennes, locales ;
> Graines et bulbes potagers de légumes régionaux.

Les végétaux, d'essences locales finement sélectionnées, sont adaptés à notre territoire, simples d'entretien, et se prêtent à une gestion écologique et différenciée. Grâce au système de commandes groupées, ces végétaux sont proposés à des tarifs préférentiels.

Les commandes des végétaux s'effectuent uniquement en ligne sur le site internet www.plantonsledecor.fr.

PROGRAMME DES ÉVÈNEMENTS

11 Nov

CÉRÉMONIE



Armistice du 11 novembre 1918 **11h15**

Rassemblement à la roseraie (Voir p.12)

15 Nov

SOLIDARITÉ



Plantation d'un olivier

En mémoire d'Ilan Halimi (Voir p.25) **11h**

Parc de la Mairie

21 Nov

THÉÂTRE



La Vaudevill'Oise **20h**

Venez rire le temps d'une soirée (Voir p.12)

Salle Fernand Halphen

27 Nov

ANIMATION



Défilé aux lampions **17h30**

Lancement des illuminations **18h**

(Voir p.12)

4 Déc

ANIMATION



Colis de Noël **10h-12h 14h-18h**

(Voir p.13)

Salle Fernand Halphen

5 Déc

ANIMATION



Repas des aînés **12h**

(Voir p.13)

Salle Fernand Halphen

12 Déc

ANIMATION



Noël des enfants **10h-23h**

(Voir p.13)

Salle Fernand Halphen

13 Déc

ANIMATION



Chants de Noël par Acapella **15h** (Voir p.13)

Église Sainte Trinité

17 Janv

ANIMATION



Voeux du Maire **17h**

(Voir p.3)

Salle Fernand Halphen